

**Fiche de poste :****Professeure / professeur des écoles coordonnateur ou coordonnatrice du réseau des écoles à accompagnement renforcé**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	NBRE DE POSTE
0670438M	STRASBOURG	EP SAINTE AURÉLIE	1
0672156E		EP AMPÈRE	
0670398U		EP RHIN	

**CONTEXTE :**

Le poste s'inscrit dans le cadre de la constitution d'un réseau inter-circonscriptions entre trois écoles strasbourgeoises confrontées à des problématiques scolaires, éducatives et sociales similaires :

- École élémentaire Sainte-Aurélie – circonscription Strasbourg 6
- École primaire Ampère – circonscription Strasbourg 3
- École primaire du Rhin – circonscription STG 7 + international

Ces écoles partagent les caractéristiques suivantes :

- **Un Indice de Position Sociale très faible**, témoignant de contextes socio-économiques à forts défis éducatifs ;
- Des **résultats en-deçà des moyennes nationales**, en particulier en maîtrise de la langue qui appellent des réponses pédagogiques ciblées ;
- Des **équipes enseignantes confrontées à une grande hétérogénéité des besoins des élèves** ;
- Un **éloignement de certaines familles vis-à-vis de l'institution scolaire**, souvent en lien avec des barrières linguistiques ou culturelles, nécessitant de nouvelles formes de coopération ;
- Un **climat scolaire à consolider**, avec une volonté partagée de créer un environnement serein et ambitieux pour les apprentissages.

Cette mise en réseau vise à mutualiser les efforts pour renforcer la qualité des enseignements, améliorer le climat scolaire et construire une alliance éducative solide.

**DÉFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :**

Le coordonnateur ou la coordonnatrice pédagogique a pour mission d'accompagner les trois écoles du réseau dans une dynamique de transformation des pratiques pédagogiques et éducatives au service de la réussite de tous les élèves.

Il/elle agit sous l'autorité fonctionnelle des IEN des trois circonscriptions concernées, en collaboration étroite avec les directrices et directeurs d'école.

Son action s'articule autour de trois axes prioritaires :

- **Améliorer les résultats des élèves** en développant une culture pédagogique partagée et innovante, centrée notamment sur l'enseignement explicite et structuré du **langage oral** ;
- **Consolider le climat scolaire** en accompagnant les équipes vers des **pratiques inclusives**, différencier et ambitieuses, au bénéfice de tous les élèves ;
- **Renforcer l'alliance éducative** en construisant avec les équipes des démarches concrètes pour **impliquer davantage les familles** dans les apprentissages, en mobilisant tous les leviers existants.

**MISSIONS PRINCIPALES :****1. Accompagner la professionnalisation des équipes**

- Animer des actions de formation ciblées autour du langage oral, des pratiques inclusives, de la pédagogie universelle et de l'assiduité scolaire ;
- Soutenir une dynamique de travail entre professeures et professeurs : développement des liaisons inter-degrés, inter-cycles et inter-écoles par des échanges de pratiques et des formations ;
- Appuyer les directrices et directeurs dans leur pilotage pédagogique, en lien avec les priorités du réseau

**2. Intervenir au plus près des besoins pédagogiques des élèves**

- Observer ou co-intervenir dans des séances ciblant des objectifs langagiers ;
- Co-construire des outils pédagogiques mutualisés (progressions, préparations...) ;
- Contribuer à l'organisation et à la coordination de projets comme les stages de réussite, les vacances apprenantes, les activités pédagogiques complémentaires, etc. ;

- Impliquer les parents dans les apprentissages par des actions ciblées (APC, rencontres, ateliers parents).

### 3. Soutenir la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Repérer et observer les élèves en difficulté et accompagner les équipes dans la mobilisation de ressources adaptées, notamment celles issues de Cap École Inclusive ou des dispositifs de circonscription ;
- Contribuer à la mise en place d'aménagements pédagogiques visant le développement de l'autonomie des élèves, en veillant à l'adaptation des pratiques et à la personnalisation des parcours ;
- Accompagner la rédaction et le suivi des documents de parcours individualisé : PPRE, PAP, GEVASCO, en lien avec les enseignants référents et le LPI ;
- Co-concevoir ou co-animer des séquences d'enseignement moral et civique (EMC) centrées sur la valorisation des différences, la prévention des discriminations et le développement de l'esprit de coopération.

#### COMPÉTENCES REQUISSES ET EXIGENCES LIÉES AU POSTE :

- **Connaissance fine du territoire et des contextes scolaires locaux**, ainsi que des enjeux éducatifs liés à la diversité sociale, linguistique et culturelle ;
- **Expertise pédagogique affirmée**, en particulier dans l'enseignement du langage oral, la différenciation et l'inclusion scolaire ;
- **Capacité à concevoir, animer et évaluer des actions de formation**, à destination d'équipes plurielles et hétérogènes ;
- **Maîtrise des ressources d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers** et des outils de suivi (PPRE, PAP, GEVASCO...) ;
- **Capacité à impulser et accompagner des projets pédagogiques innovants**, en lien avec les priorités nationales et académiques ;
- **Aptitude à rendre compte de l'avancement des actions**, à identifier les réussites, les besoins et les ajustements nécessaires, notamment à travers des bilans écrits ;
- **Capacité à développer et entretenir des partenariats éducatifs**, notamment dans le cadre de l'alliance éducative avec les familles et les acteurs du territoire ;
- **Compétences relationnelles solides** : écoute, sens du collectif, posture de coopération avec les directeurs, les équipes et les IEN ;
- **Capacité d'initiative et sens de l'organisation**, y compris dans des contextes partenariaux ou inter-circonscriptions ;
- **Maîtrise des outils de pilotage pédagogique** et de la communication institutionnelle, écrite comme orale ;
- **Connaissance du second degré et des articulations école-collège** appréciée pour faciliter la continuité des parcours d'élèves.

#### CONDITIONS REQUISSES :

- **Être titulaire du CAFIPEMF** et / ou posséder des compétences didactiques et pédagogiques affirmées ;
- Une **expérience confirmée en formation continue, en accompagnement d'équipe ou en coordination pédagogique** constituera un atout ;
- La candidate ou le candidat sera entendu(e) par une commission de recrutement, composée des inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale des trois circonscriptions concernées.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
  - ISAE
  - Indemnité de mission particulière

#### CONTACT:

Inspection de l'Éducation nationale de STRASBOURG 3	Tél : 03 69 20 93 35	Adresse électronique : <a href="mailto:Ce.0671563K@ac-strasbourg.fr">Ce.0671563K@ac-strasbourg.fr</a>
Inspection de l'Éducation nationale de STRASBOURG 6	Tél : 03 88 45 92 63	Adresse électronique : <a href="mailto:Ce.0672516W@ac-strasbourg.fr">Ce.0672516W@ac-strasbourg.fr</a>
Inspection de l'Éducation nationale de STRASBOURG 7+international	Tél : 03 88 45 92 84	Adresse électronique : <a href="mailto:Ce.0673033H@ac-strasbourg.fr">Ce.0673033H@ac-strasbourg.fr</a>